AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

214C0030
FR0000131906-FS0012

7 janvier 2014

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

RENAULT

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 7 janvier 2014, la société The Capital Group Companies, Inc.[1] (333 South Hope Street, 55th Floor, Los Angeles, CA 90071-1406, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en baisse, le 3 janvier 2014, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société RENAULT et détenir 14 584 395 actions RENAULT représentant autant de droits de vote, soit 4,93% du capital et des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions RENAULT sur le marché.

[1] Agissant en qualité d'« investment adviser » pour le compte de fonds. A raison d'une réorganisation, Capital Research and Management Company (CRMC) et Capital Group International, Inc. n'effectuent plus de déclarations séparées. Ainsi, à compter du 1er septembre 2012, les détentions sont agrégées et déclarées par The Capital Group Companies, Inc.

[2] Sur la base d'un capital composé de 295 722 284 actions, représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.